

l'avantage de se conduire comme ils le devraient. Ce n'est pas en les écrasant que l'on peut favoriser leur réhabilitation.

L'égalité des chances de se défendre juridiquement doit être à la fois assez grande pour ne pas permettre d'injustices et assez précise pour éviter le plus possible les abus.

Les inventaires les plus complets, les recommandations les plus justes, les orientations les plus nécessaires resteront lettre morte si ceux qui assument la responsabilité d'agir n'agissent pas.

• (9.10 p.m.)

[Traduction]

M. John L. Skoberg (Moose Jaw): Monsieur l'Orateur, il ne me faudra que quelques minutes pour indiquer les raisons pour lesquelles je me ferai un plaisir de voter contre cette mesure incroyable et inutile. J'ai écouté hier l'intervention de l'honorable député de New Westminster (M. Hogarth). Les questions qu'il a soulevées ont bien souligné l'inutilité de ce chapitre de notre histoire. L'outrecuidance de certains députés libéraux est due à leur conviction de ne pouvoir être battus sur le terrain qu'ils vont choisir. La position qu'ils vont prendre les réjouit.

Ils vont suspendre les libertés civiles et approuver qu'on soit jugé coupable à cause de telle ou telle relation. Ils ont même oublié que la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies s'oppose à la rétroactivité des lois. Ils acceptent que le mari et la femme puissent être condamnés pour s'être porté secours si l'un d'entre eux est un partisan du FLQ. Ils s'opposent à l'établissement d'une commission juridique d'appel. Ils veulent la remplacer par une organisation bénévole dénuée de toute influence. Il y a même un député pour se réjouir du fait que des gens puissent perdre leur emploi parce qu'on les accuse faussement de sympathiser avec le FLQ; leur patron les renvoie, tout simplement. Je connais le cas de personnes qui ont perdu leur emploi parce qu'on les avait accusées d'avoir commis certains délits. Leurs employeurs n'ont pas voulu savoir si elles étaient ou non coupables. Tout député qui approuve cette loi ne pourra faire croire qu'il est fidèle à sa conscience.

Le premier ministre (M. Trudeau) a beaucoup fait pour discréditer le Canada aux yeux de tous les habitants de l'Amérique du Nord. Je tiens à vous soumettre un extrait d'un article paru dans le *Times Herald* de Moose Jaw le samedi 1^{er} octobre. Je cite:

Vivre au Canada?

«Non merci», ont déclaré quatre collégiens de Glasgow, Montana. «Pas tant que durera la loi sur les mesures de guerre».

«Je n'abandonnerais pas les droits que me garantit la constitution des États-Unis, même si notre séjour à Moose Jaw a été très agréable», a ajouté l'un des étudiants.

Des voix: Oh, oh!

M. Skoberg: A entendre l'hilarité des honorables députés d'en face, je constate qu'ils se préoccupent peu des droits civils de qui que ce soit au Canada. Que s'est-il dit

à la Chambre depuis mon arrivée? Le député de Timiskaming (M. Peters) a demandé quel a été l'apport de la majorité des députés libéraux à la Chambre des communes. Je dirai que les députés du Québec ne nous ont vraiment pas renseignés sur la nature du problème qui se pose dans la province. Nous ont-ils parlé des conditions économiques, du chômage ou de quelque autre aspect de la situation au Québec? Nous n'avons entendu d'eux que des boutades. S'ils connaissaient vraiment la situation, ils ne parleraient pas de la sorte. J'imagine que ces députés connaissaient la situation depuis au moins sept ans. Le député de New Westminster a expliqué en détail comment la situation s'est développée depuis 1963.

Les députés du Québec devraient avoir honte de ne pas dire aux députés des autres régions du Canada quel est le véritable problème dans leur province. Le député de Matane (M. De Bané) a très énergiquement signalé à la Chambre la situation qui règne dans sa région. C'est pourquoi il a proposé des amendements. Sauf erreur, le taux de chômage dans sa circonscription est d'environ 28.9 p. 100. Je regrette que le député ait été ramené dans le rang et soit appelé à voter suivant la consigne du parti libéral. A-t-il oublié les paroles lourdes de sagesse qu'il a prononcées il n'y a pas si longtemps?

Tous les députés voient que la violence n'est pas le recours ordinaire des gens pacifiques. Elle apparaît uniquement lorsque règnent l'anxiété, la confusion et la crainte et qu'un fossé sépare le peuple des autorités. S'il faut recourir à des pouvoirs extraordinaires, c'est directement par suite du peu d'activité et du peu de participation des députés libéraux du Québec. Les quelque 57 députés libéraux du Québec n'ont aucune raison de ne pas nous laisser savoir le véritable motif qui entraîne l'application de mesures d'urgence dans leur province. A mon avis, elles découlent directement de la conduite adoptée par les députés libéraux du Québec. Nous pouvons prétendre n'en pas savoir grand-chose.

Des voix: Bravo!

M. Skoberg: Je suis heureux que certains députés qui se sont croisés les bras ces dernières semaines applaudissent maintenant. Il vaut la peine de reprendre l'article publié par le *Globe and Mail* le 26 novembre et qu'a mentionné le député de Timiskaming. Je cite:

Le premier ministre Robert Bourassa a laissé indirectement entendre hier qu'il approuvait une déclaration de son ministre de la Justice selon laquelle Ottawa avait exagéré l'importance numérique du FLQ.

D'après les journaux d'hier, le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, aurait déclaré qu'il est hautement exagéré de dire que 3,000 révolutionnaires lourdement armés étaient prêts à lutter pour l'indépendance du Québec...

Pressé par les journalistes de dire s'il considérait comme exagéré le chiffre de 3,000 felquistes, il déclara: «Voyez vous-mêmes, environ 100 personnes sont encore détenues. Voilà la réponse.»

Point n'est besoin de se demander ce qui se passe au Québec. Nous le savons. Bien des députés québécois commentent certainement à se demander s'il est bon d'appuyer le bill que nous étudions actuellement. Cet article